

LA FIBRE CHEZ VOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 31 août 2020



EN HAUTE-VIENNE, + DE 1500 NOUVEAUX FOYERS RACCORDABLES À LA FIBRE PUBLIQUE !

Grâce à l'action publique des collectivités (Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Haute-Vienne et intercommunalités), avec le soutien de l'État et de l'Union Européenne, la fibre optique arrive sur quatre nouvelles communes : Beynac, Bosmie l'Aiguille, Journac et Burgnac ! Début septembre, plus de 1500 foyers et entreprises vont pouvoir profiter du très haut débit, en s'abonnant auprès d'un fournisseur d'accès à Internet partenaire du réseau public construit par DORSAL, exploité et commercialisé par Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD).

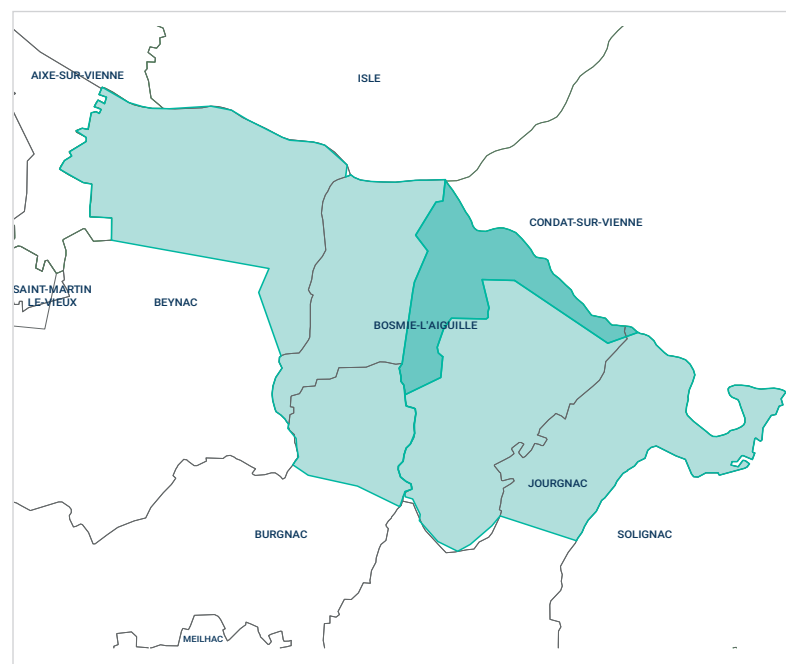
LES SECTEURS CONCERNÉS



Depuis avril, une partie de la commune de Bosmie l'Aiguille est raccordable à la fibre publique, grâce à la livraison d'une plaque* de 488 lignes, soit autant de foyers ou locaux d'activité raccordables à la fibre.

Le 4 septembre, deux nouvelles plaques de 537 et 482 lignes vont ouvrir, soit 1019 nouvelles lignes couvrant :

- _ la partie nord de Beynac,
- _ la partie Nord de Journac,
- _ la partie nord de Burgnac,
- _ le reste de la commune de Bosmie l'Aiguille, qui sera ainsi intégralement raccordable à la fibre.

* Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes ! Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées ou commercialisées en même temps.



-  Raccordable à la fibre depuis avril 2020
-  Raccordable en septembre 2020

LA SUITE DU DÉPLOIEMENT EN HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, d'ici 2021-2022, **50 000 foyers ou locaux d'activité** seront raccordables à la fibre sur le réseau public DORSAL. Cet **investissement public de 66 millions d'euros HT** est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

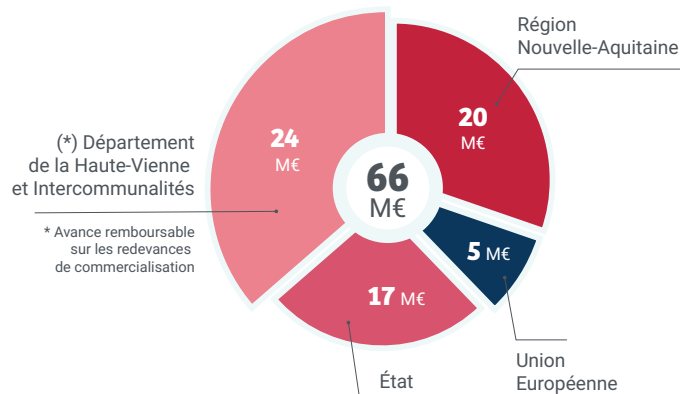
Sur le reste du territoire (Zones AMII et AMEL*), l'opérateur privé Orange s'est engagé à déployer 68 000 lignes de fibre optique d'ici 2024.

* Appels lancés par l'État dans le cadre du programme national très haut débit.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

AMEL : Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

UN INVESTISSEMENT PUBLIC DE 66 MILLIONS D'EUROS



QUI FAIT QUOI ?



- Assure le montage financier du projet fibre à la maison en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et détermine le calendrier des déploiements, en lien avec ses collectivités membres
- Conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, via ses entreprises travaux, puis le livre à NATHD.



(DÉLÉGATAIRE DE DORSAL)

- Assure, pour le compte des collectivités, l'exploitation et la commercialisation du réseau public auprès des opérateurs fournisseurs d'accès Internet
- Assure les opérations de maintenance et d'entretien du réseau construit par DORSAL

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

- Proposent aux habitants des offres «fibre» d'accès à internet (entreprises, professionnels, collectivités, particuliers)
- Louent les infrastructures du réseau public fibre construit par DORSAL, commercialisé par NATHD pour fournir ce service

L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son raccordement et en cas de panne !

LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC FIBRE

Une communication en boîte aux lettres informera les habitants ou entreprises concernés de la possibilité de s'abonner à la fibre, précisant la marche à suivre et les mesures sanitaires à respecter pour un raccordement réussi, en toute sécurité !

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement à la fibre du foyer ou du local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, à 150 m maximum, jusqu'à l'intérieur du logement ou du local. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par NATHD ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre déjà en place quand il existe. S'il n'existe pas ou si ce passage n'est pas identifié, une solution est proposée par le technicien de raccordement.



Arrivée de la fibre en souterrain



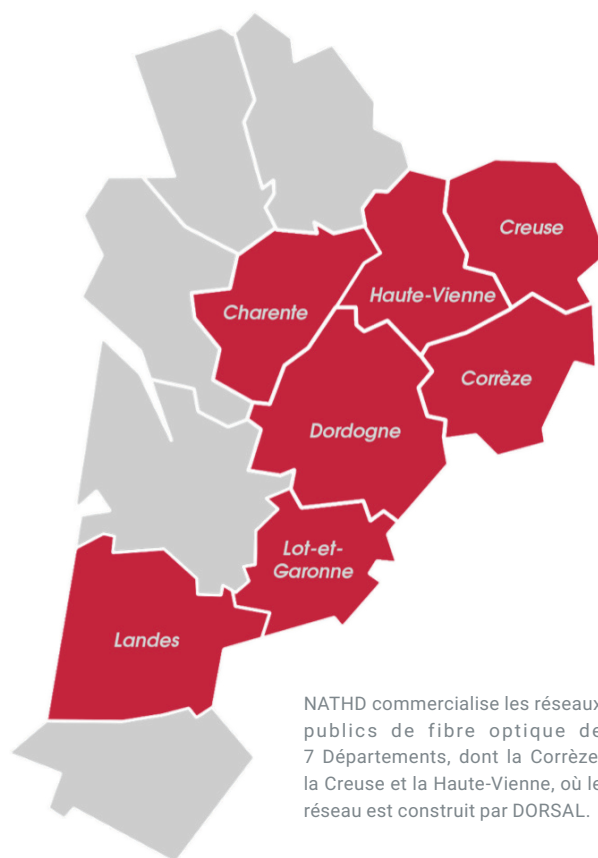
Arrivée de la fibre en aérien

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST.

Cette société publique locale a été créée en 2015, à l'initiative du Conseil Régional. Alors que les syndicats mixtes adhérents, dont DORSAL, construisent l'infrastructure, NATHD en assure la commercialisation et l'exploitation.

La mutualisation à l'échelle régionale permet de baisser les coûts d'exploitation du réseau, mais aussi d'apparaître plus fort vis à vis des opérateurs, grâce à un volume de prises à commercialiser important : **+ de 700 000 prises sur 7 départements !**

Autre intérêt : le modèle économique, qui permet **des retours sur investissements rapides pour les territoires adhérents**. Grâce aux loyers payés par les fournisseurs d'accès pour utiliser le réseau, NATHD perçoit des recettes qu'elle reverse à ses actionnaires, dont DORSAL. Ces revenus permettent de financer la suite des déploiements, de rembourser les emprunts et d'imaginer progressivement de nouveaux services (éducation, santé, prise en charge de l'autonomie...).



NATHD commercialise les réseaux publics de fibre optique de 7 Départements, dont la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, où le réseau est construit par DORSAL.

LES AVANTAGES DE LA FIBRE

Avec la fibre optique, les débits sont bien plus performants que l'ADSL (jusqu'à 1 Gbit/s). De quoi accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations, grâce à une technologie 100% prête pour le futur.

- Navigation Internet fluide
- TV HD / 3D sur 1 ou plusieurs postes
- Bouquet de chaînes

- Contrôle du direct
- Vidéo à la demande (VOD)
- Jeux en ligne
- Échanges de vidéo, photos...
- Téléphonie sur Internet illimitée vers fixe et mobile / différents pays
- Services publics en ligne

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET
CONNAÎTRE LE CALENDRIER
DE DÉPLOIEMENT SUR WWW.NATHD.FR



Exploite et commercialise le réseau construit par DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

www.nathd.fr

CONTACTS PRESSE

Florence Santucci-Crossard, NATHD 06 29 75 20 10 - crossard@nathd.fr

Céline Cherpin, DORSAL 06 67 30 51 92 - communication@dorsal.fr

Avec le
soutien de

